

# OLIVIER SALLERON, LE NOUVEAU PRÉSIDENT NATIONAL DE LA FFB

L'élection d'Olivier Salleron, entrepreneur à Périgueux en Dordogne, à la présidence nationale de la Fédération française du bâtiment (50 000 entreprises représentant plus d'un million de salariés) s'est déroulée le 20 mars dernier, dans un contexte inédit, confinement oblige, par vote électronique. Son entrée en fonction a été progressive, aux côtés du président sortant Jacques Chanut, jusqu'à la mise en place du comité exécutif renouvelé le 12 juin. Ce fut un véritable baptême du feu, entre réunions de crise à répétition en visioconférences, mise en place du guide des bonnes pratiques OPPBTP, relance des chantiers.

## L'arrivée à la présidence nationale de la FFB en mars, dans un contexte inédit



© David-Morganti-2107

OS : « C'était inimaginable, une arrivée très particulière, ou l'on est très vite dans l'opérationnel, en duo assuré avec JC Chanut. Une heure après les félicitations par téléphone, j'étais dans la boucle de négociations et d'informations, avec les acteurs de la réalisation du guide, au cœur du réacteur tout en restant confiné en Dordogne, entre mon entreprise et mon domicile. Je passais 8 à 10 heures par jour en visio et audioconférences. C'est finalement un formidable accélérateur relationnel, cela crée aussitôt des liens très forts avec l'équipe de la fédération. En 15 jours, j'ai eu des contacts avec plus de décideurs que j'aurais

pu avoir en deux ans dans le contexte habituel : des relations téléphoniques régulières avec cinq ministères ».

## La situation d'avant crise

« Le secteur connaissait une timide reprise depuis deux ans, avec des recrutements. Les carnets de commandes 2020 étaient bons pour les artisans, les PME et les grandes entreprises. Cette crise vient casser la progression dans une conjoncture favorable après une dizaine d'années difficiles. Les comptes se redressaient, les trésoreries pas encore.

Ce coup d'arrêt brutal est un danger pour des entreprises qui n'avaient pas pu se rétablir totalement. Si cela dure, s'il n'y a pas d'innovations en termes de marchés privés et publics et d'aides de l'État, nous pourrions voir 30 à 50 % d'entre elles mettre un genou à terre – le redressement, voir les deux genoux – la liquidation. La marge moyenne en 2019 pour les professionnels du bâtiment était autour de 2 %.

Nous comptons sur le maintien des travaux d'été prévus dans les lycées, collèges et écoles, nous espérons que les conseils régionaux, départementaux et municipaux donnent le tempo pour que les autres maîtres d'ouvrages suivent. Nous devons tenir sur la durée ».

## L'après-crise, les États généraux de la construction

« Les métiers du bâtiment vont forcément évoluer, réduire les déplacements, s'ouvrir davantage à l'environnement. Je souhaite aussi créer une direction de la communication, transversale et en direction des jeunes : il va falloir les attirer, tout comme les personnes en réorientation, et démontrer que nos métiers sont technologiques et innovants.

Je reste optimiste. Il faut des États généraux de la construction, c'est un appel à la mobilisation générale pour une nécessaire relance après cette crise sanitaire : chantiers du futur, image et attractivité du secteur, recherche de nouveaux gains de compétitivité, valorisation de l'apprentissage, lutte contre toutes les formes de concurrence déloyale, promotion des entreprises autour de l'ensemble des corps de métiers, évolution des compétences, innovation et propositions de la profession dans le cadre de la transformation numérique et de la transition énergétique où le secteur est en première ligne.

Des défis immenses nous attendent, le lancement d'un plan massif de rénovation énergétique des bâtiments en est une première illustration, au même titre que la nécessité d'accompagner la rénovation ou la construction d'un million de logements par an sur tout le territoire. L'emploi et la dynamique territoriale seront au cœur de mon engagement pour conserver toutes ses lettres de noblesse à notre profession et faire reconnaître, à son juste niveau, la contribution essentielle de notre secteur à la vie économique et sociale de la France ».

Entretien de Suzanne Boireau-Tartarat

### PLAN DE SOUTIEN DU PLFR3 : DÉCEPTION

Le gouvernement a dévoilé un plan de soutien du BTP à l'occasion du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020 (PLFR3). La FFB n'en est pas satisfaite. « Hors la prise en compte partielle des seuls surcoûts directs (masques, gel hydroalcoolique, location prolongée des installations de chantier...) pour seuls les marchés d'État (2 % du chiffre d'affaires du bâtiment) et la majoration de la dotation de soutien à l'investissement des collectivités locales, les mesures annoncées s'avèrent de fait générales. L'impact des mesures annoncées ne permettra de compenser qu'une petite partie des surcoûts supportés par les entreprises pour préserver la santé de leurs compagnons. Par exemple, les exonérations de charges resteront d'effet limité pour le secteur, alors que nombre d'entreprises, n'ayant pas subi de chute d'activité supérieure à 50 % sur la période du 1<sup>er</sup> février au 31 mai 2020, ne seront pas éligibles. Les artisans et entrepreneurs ont pris la responsabilité de redémarrer les chantiers, en acceptant d'absorber temporairement seuls les frais sanitaires, mais ils restent à la porte du soutien public. »